



**Mémoire présenté
par le GRAP Chaudière-Appalaches**

**En matière de lutte à la pauvreté et à
l'exclusion sociale**

Le 29 janvier 2016

Mémoire du GRAP Chaudière-Appalaches

En matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Monsieur le Ministre Sam Hamad
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Saint-Amable, 4e étage
Québec, (Québec)
G1R 4Z1

Nous, les membres du GRAP Chaudière-Appalaches, sommes concernéEs par la lutte à la pauvreté parce que la région de Chaudière-Appalaches se préoccupe de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale depuis plusieurs années. Déjà en 1996 un forum a eu lieu sur le thème « la pauvreté, une réalité envahissante » qui a réuni plus de 130 personnes. C'est à partir de ce moment qu'un regroupement de partenaires du monde communautaire et institutionnel se sont regroupés pour discuter de la lutte à la pauvreté. Notre regroupement porte le nom de GRAP Chaudière-Appalaches (Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté en Chaudière-Appalaches).

Mise en contexte

Le Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté (GRAP) Chaudière-Appalaches a pour mission de :

Mobiliser les personnes et les organismes de différents horizons, afin de diminuer ou contrer les causes et les effets de la pauvreté et de l'exclusion sociale, tant au niveau local, régional que national.

La vision du GRAP *Chaudière-Appalaches* est de contribuer à ce que la région soit :

- riche de tout son monde en participant à bâtir des communautés inclusives et solidaires envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale;
- mobilisée autour des enjeux touchant la lutte à la pauvreté afin d'agir sur les causes et les effets de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Les objectifs généraux poursuivis par le GRAP Chaudière-Appalaches, qui seront repris dans le plan d'action, sont :

- **Connaître et comprendre** la pauvreté et ses causes, ainsi que les conditions de vie dans lesquelles vivent les personnes en situation de pauvreté;
- **Sensibiliser et informer** la population et les acteurs économiques, sociaux et politiques à la pauvreté et ses conséquences afin de diminuer les préjugés et mobiliser;

- **Outiller** les acteurs locaux et régionaux afin de favoriser le développement de stratégies communes, créer des alliances, développer des actions collectives porteuses et suivre l'évolution des pratiques dans une optique de lutte contre la pauvreté;
- **Agir** comme acteur privilégié de lutte contre la pauvreté dans la région de Chaudière-Appalaches.

Le GRAP Chaudière-Appalaches est composé de **représentants provenant des neuf GRAP locaux et d'acteurs régionaux**. Chaque membre régulier peut être accompagné d'invités au besoin ou selon les intérêts. La participation de citoyens engagés vivant en situation de pauvreté est privilégiée.

Voici les membres réguliers représentés au GRAP Chaudière-Appalaches :

Acteurs locaux	Acteurs régionaux
<p>Représentants de chacun des GRAP locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • GRAP Beauce-Sartigan Partenaires de développement social • GRAP Etchemins • GRAP Lévis • GRAP Lotbinière • GRAP Montmagny-L'Islet • GRAP Nouvelle-Beauce • GRAP Robert-Cliche • Table Action Solidarité Bellechasse • Table en développement des communautés des Appalaches 	<ul style="list-style-type: none"> • Inter-CDC CA (Représentant de 6 Corporations de développement communautaire) • Les Moissons (un représentant des 3 moissons : Beauce, Kamouraska, Québec) • Centraide Québec et Chaudière-Appalaches • Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches

Nouvelles réalités, contraintes à l'emploi et revendications

Tous ces regroupements locaux et le GRAP Chaudière-Appalaches remarquent que les visages de la pauvreté change. Ce ne sont plus seulement les personnes bénéficiant de la sécurité du revenu. Nous constatons qu'il y a de plus en plus de travailleurs et travailleuses en situation de pauvreté. Bien que notre région soit en situation de plein emploi, plusieurs de ces personnes ne touchent que le salaire minimum, ont des horaires atypiques, ou travaillent à temps partiel et ont un nombre insuffisant d'heure pour sortir de la pauvreté.

De plus, le nouveau projet de loi 70 qui mettrait en place Objectif Emploi touchera directement notre population et nous sommes inquiets des répercussions que cela aura. Lorsqu'un adulte en situation de pauvreté ou au seuil de la pauvreté tente d'améliorer son revenu en participant à un retour aux études, il est important de leur fournir un soutien motivationnel et psychologique; ce qui est absent du projet de loi 70.

Nous croyons que tout le monde doit avoir la possibilité de faire librement ses choix quant à son avenir. Chaque personne doit pouvoir décider si elle veut retourner aux études ou non et dans quel domaine. Nous pensons aussi que d'imposer des champs d'étude et de couper les minces revenus des personnes (606\$), si elle refuse la participation aux activités proposées, n'est pas une solution, ni un incitatif! Nous sommes donc contre ce projet de loi 70!

En plus, la population fait face aussi à des augmentations récurrentes du coût de la vie et à différentes mesures qui appauvrissent encore plus les plus pauvres. Notons par exemple, l'augmentation des coûts en alimentation, logement, transport, électricité, médicaments et essence. Il y a donc, pour tout le monde, une plus grande perte de pouvoir d'achat. Cependant, particulièrement pour les personnes à l'aide de dernier recours, qui n'ont pas eu d'ajustement de leurs prestations en fonction de l'augmentation du coût de la vie, on ne peut plus parler de pouvoir d'achat mais plutôt de capacité de survie. Pour ces personnes, l'écart ne fait que se creuser et leur pauvreté n'en est que plus criante. Et nous ne voyons pas dans ce projet de loi, de réelles solutions face à ce problème.

Un retour au travail après un « passage obligé » sur l'aide sociale n'est pas chose facile. D'augmenter seulement le chèque selon ce que le gouvernement propose n'est pas suffisant, car pour aller travailler il faut avoir les vêtements adéquats, se déplacer, apporter des lunchs, etc.

Nous proposons également de mettre des ressources d'aide à l'emploi directement dans les milieux de travail afin de soutenir leur intégration. Les entreprises qui offrent de telles ressources pourraient recevoir des incitatifs financiers à cet égard.

Nous proposons qu'il y ait dans le projet de loi des moyens pour connaître les besoins des gens qui sont sans emploi et non seulement les besoins des entreprises.

Nous appuyons le Collectif pour un Québec sans pauvreté qui demande la réalisation de ces cinq revendications dans le prochain plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté, soit :

- Le rehaussement des protections publiques pour assurer à tous et toutes un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation (MPC), soit 17,246\$ par année (2013).
- La fixation du salaire minimum à 11.70\$ l'heure (2015) et sa révision annuelle afin qu'une personne seule travaillant 40 heures par semaine sorte de la pauvreté. Si

on se base sur une semaine de 35 heures, le taux horaire devrait correspondre à 13.37\$.

- La réduction des inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches.
- La mise en place d'une campagne sociétale visant à changer les mentalités et à contrer les mythes sur la pauvreté et les préjugés envers les personnes qui la vivent.
- L'amélioration continue de l'accès, sans discrimination, à des services publics universels et de qualité.

Pour prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes

Les priorités de travail du GRAP Chaudière-Appalaches visent la réduction des inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches ainsi qu'à l'amélioration continue de l'accès, sans discrimination, à des services publics universels et de qualité.

Bien que nous croyons qu'il faut réduire les inégalités partout; nous pensons tout de même que nous devons mettre un accent pour aider davantage les milieux les plus défavorisés socialement et économiquement en travaillant, notamment sur la dévitalisation de milieux ruraux et de certains centres urbains.

Voici les 6 priorités du GRAP Chaudière-Appalaches (dont 4 sont sur le Plan d'actions 2013-2016:

La lutte aux préjugés face à la pauvreté

Encore en 2016, il faut lutter contre les préjugés, il faut éduquer les autres pour qu'il y ait une prise de conscience de ce que veut dire *vivre en situation de pauvreté*. Selon nous, il faut y mettre l'emphase et les préjugés se retrouvent partout. Il faut y mettre des sommes d'argent, du temps et des ressources pour les combattre. En Chaudière-Appalaches, malgré le plein emploi, les gens subissent plein de préjugés face à la pauvreté, car il y a méconnaissance, mythes et non compréhension de la contribution que des gens en situation de pauvreté puissent être capable de contribuer à la société tout en étant dans l'incapacité permanente ou temporaire d'occuper un emploi. Au lieu de les valoriser et d'essayer d'augmenter leur estime de soi, certains individus et décideurs aiment mieux essayer d'amener la société à penser de les prendre à défaut et les traiter de menteurs, de fraudeurs. Ces personnes en situation de pauvreté reçoivent plein de pression sociale.

Bien que dans notre région nous nous sommes construits localement et régionalement des outils de sensibilisation avec le PAGSIS, tels qu'un documentaire de sensibilisation régional « DÉSÉQUILIBRE », nous considérons important de poursuivre la sensibilisation. Nous désirons sensibiliser davantage les milieux éducatifs, les milieux du travail, les chambres de commerces, les industries, les élus municipaux, etc. mais depuis mars 2015, nous n'avons pas d'aide gouvernementale pour poursuivre nos travaux.

L'accès à des services et à la sécurité alimentaire de façon plus large

Cette priorité a été choisie en priorité 1 par chaque GRAP local et par le GRAP Chaudière-Appalaches. De nombreux projets ont vu le jour et un site internet « agirpoursenourrir.ca » donne accès à de l'information sur ceux-ci. Le comité régional en sécurité alimentaire a organisé en 2012 et en 2015 deux journées d'importance pour se doter d'une vision régionale et d'un plan d'action. Pour le plan de travail 2016-2019, les experts de vécu et les experts de la pratique souhaitent :

- Travailler avec les décideurs (élus, députés, conseillers municipaux, maires, comité de gestion, direction d'écoles, centre local d'emploi, etc.)
- Travailler en partenariat intersectoriel, interministériel
- Développer les jardins collectifs

Ils veulent également consolider ce qui se fait déjà et travailler sur des enjeux plus globaux comme le transport collectif.

Nous souhaitons poursuivre le travail amorcé localement et régionalement, mais depuis mars 2015, nous n'avons pas d'aide gouvernementale pour poursuivre ces travaux.

Malgré tout le travail fait en sécurité alimentaire dans les dernières années, selon le Bilan Faim 2015 qui est effectué par le réseau des membres Moisson du Québec dans notre région, la situation s'est détériorée. En 2014, 19 322 personnes étaient aidées à chaque mois et en 2015, ce nombre a augmenté à 20 438 personnes.

L'accès à du transport collectif et à du déplacement actif

L'intégration de moyens pour pallier à cette problématique s'est retrouvée en priorité dans plusieurs projets du PAGSIS 2012-2015 en Chaudière-Appalaches. Cependant rien n'est réglé. Même où il existe du transport collectif, dans certains milieux, celui-ci n'est pas accessible pour tous. Par exemple, le prix est inabordable pour une personne en situation de pauvreté; des arrêts d'autobus sont éloignés, le temps de transport peut être

long, etc. Et il y a encore beaucoup d'endroit où il y a aucun accès, notamment en milieu rural.

Pour le transport adapté, utilisé par plusieurs personnes en situation de pauvreté qui sont à mobilité réduite, il y a peu de flexibilité d'horaire et plusieurs restrictions.

De plus, il reste à mettre en place plusieurs environnements qui favorisent les déplacements actifs. Par exemple, ce n'est pas sécuritaire lorsqu'il n'y a pas de trottoirs ou d'éclairage; de plus, il manque des pistes cyclables dans plusieurs MRC.

Le non accès au transport et le non transport dans un milieu s'avèrent des éléments qui ont d'énormes conséquences sur d'autres déterminants sociaux de la santé, tels que l'accès à des services d'un médecin et l'accès à l'éducation des adultes et à de la formation professionnelle. Le transport est la base de l'inclusion sociale et de l'utilisation des services culturels, d'éducation et de santé.

L'intervention psychosociale

Le service le plus indispensable pour changer la situation des personnes à faible revenu est sans doute l'accès rapide à de l'aide psychosociale, par exemple de travailleurs sociaux, qui pourraient guider les personnes qui le souhaitent, à travers les épreuves qu'elles rencontrent et les diriger vers les services appropriés, pour diminuer la proportion de la population actuellement aux prises avec des difficultés.

Si l'on se fie à la pyramide des besoins de Maslow, une fois que les besoins de base d'une personne et de sa famille sont comblés, elle quitte le mode de surveillance pour atteindre un autre niveau d'accomplissement de soi. Cela permettrait donc d'augmenter leur intérêt pour des activités de travail ou d'amélioration de la société. Une fois les besoins de base comblés, les personnes sont plus aptes à accomplir des activités permettant de parvenir à combler leurs besoins par eux-mêmes.

L'accès à du soutien communautaire en logement social et communautaire et l'accès plus largement à des logements abordables et à des Programme de soutien au loyer (PSL) à la personne en santé mentale.

En Chaudière-Appalaches, nous avons eu la chance d'expérimenter du soutien communautaire en logement social et communautaire de 2008 à 2015. Les locataires vivant en situation de pauvreté ont eu la possibilité de côtoyer des travailleurs et

travailleuses de proximité; ce qui a créé des liens de confiance et a permis de l'accompagnement et une intensité d'accès à des services continus. De plus, cela a permis de rejoindre les personnes plus marginalisées, exclues socialement et/ou éloignés des services. Ces travailleurs de proximité étaient situés dans les secteurs à haute concentration de défavorisation, où les besoins sont importants et méconnus du réseau. Nous trouvons que cette expérience a été concluante et qu'elle devrait être financée de façon récurrente dans l'avenir dans toute les MRC de la région, en y finançant au moins une personne à temps plein par MRC dans les organismes communautaires.

D'autre part, les citoyens-locataires ont pu former et s'impliquer dans leurs Associations de locataires et dans leurs communautés; cela, grâce à du temps en organisation communautaire en CISSS qui les ont aidés à faire des projets structurants avec différents partenaires du milieu. Leur participation citoyenne a augmenté ainsi que leur estime de soi et leur dignité et nous désirons que ce travail se poursuivre.

De plus, des intervenants psycho-sociaux, dans une approche individualisée, faisaient en sorte que les locataires puissent gérer leurs conflits, avoir accès aux services rapidement en lien avec les différents partenaires (éducation, emploi, santé, services sociaux, etc.).

Ce modèle d'intervention, dans une approche individualisée et collective a été concluante et bénéfique pour les citoyens-locataires et pour leurs communautés. Bien que l'Entente sur le soutien communautaire en logement social et communautaire en Chaudière-Appalaches s'est terminée en décembre 2015, nous croyons que ces types de services devraient se poursuivre.

D'autre part, la coalition pour un programme de soutien au loyer (PSL) à la personne en santé mentale a été formée il y a 3 ans dans la région. La coalition a travaillé pour qu'il existe un projet « CLÉ EN MAIN Chaudière-Appalaches ». La SHQ vient de rendre disponible 30 premiers PSL sur les 100 demandés (bien que les besoins soient encore plus nombreux dans la région et que le programme Accès logis soit menacé). Ce projet a besoin d'une coordination régionale tout comme c'était le cas pour l'Entente sur le soutien communautaire en logement social. Nous croyons que le gouvernement devrait financer l'engagement de ressources et le financement de PSL pour ces projets structurants qui permettent à des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité d'améliorer leur condition et leur qualité de vie.

L'importance des groupes communautaires.

La région de Chaudière-Appalaches compte plusieurs organismes communautaires qui travaillent de près ou de loin en lutte à la pauvreté. Ces organismes constituent un filet de sécurité sociale très important pour les personnes en situation de pauvreté que ce soit pour briser l'isolement, l'aide dans la défense de leurs droits, le logement, la nourriture. Nous souhaitons donc que le gouvernement prenne ces éléments en compte en :

respectant l'autonomie des organismes communautaires et en reconnaissant leur travail comme moteur du progrès social ; en octroyant le plein financement à la mission globale de tous les organismes d'action communautaire autonome; en indexant annuellement les subventions pour suivre l'augmentation des coûts de fonctionnement; mettre fin aux compressions budgétaires et faire un réinvestissement majeur dans les services publics et les programmes sociaux.

L'importance de l'individu, de sa participation citoyenne et de sa dignité

Le GRAP Chaudière-Appalaches trouve important de soutenir la participation citoyenne des personnes en situation de pauvreté. Lors de nos rencontres du GRAP nous avons toujours des experts de vécu et ceux-ci nous amènent à prendre conscience de leur réalité. Leur participation nous aide à comprendre jusqu'à quel point les préjugés sont encore présents dans notre société et l'impact que ceux-ci ont sur eux, leur estime de soi, leur dignité. Ils disent qu'ils sont toujours regardé comme des suspects; qu'ils sont fautifs de recevoir de l'aide sociale. Il faut qu'ils prouvent toutes les démarches qu'ils font pour se trouver un emploi, ce qui devient lourd et humiliant.

Une personne nous a expliqué que pendant plusieurs années elle a été une travailleuse, et suite à un divorce et des échecs au travail elle a dû faire une demande et recevoir de l'aide sociale; depuis quelques années elle est retraitée et reçoit maintenant sa pension de vieillesse. L'élément qui lui a fait le plus mal c'est de voir le regard des gens changer selon sa situation. Pourtant, comme elle dit si bien : « durant toutes ces années j'ai toujours été la même personne ».

Une autre personne a dit « Ce n'est pas drôle, ce n'est pas normal d'avoir hâte d'avoir 65 ans pour pouvoir enfin rêver alors que tu as 50ans! », car à 65 ans, son chèque va doubler.

En conclusion

Nous aimerions que l'humain soit mis au cœur de notre société. Si cette notion-là était mise en pratique il y aurait beaucoup moins de monde en situation de pauvreté et le Québec serait riche de tout son monde!

Nous croyons que ce projet de loi va l'encontre d'un plan d'action qui permettrait de réellement lutter contre la pauvreté. Nous souhaitons que notre mémoire vous aidera à prendre une décision éclairé et qu'il vous permettra de rédiger un nouveau plan de lutte à la pauvreté qui permettra au Québec de faire un pas de plus pour l'élimination complète de la pauvreté! En souhaitant que le prochain plan d'action gouvernemental contre la pauvreté et l'exclusion sociale rapproche significativement les personnes en situation de pauvreté de la sortie de la pauvreté.



Sarah Rodrigue, Directrice générale
Corporation de développement communautaire Beauce- Etchemins



Mélanie Marceau, organisatrice communautaire
Centre Intégré de Santé et Services Sociaux de Chaudière-Appalaches



Nicole Jacques, Directrice générale
Moisson Beauce

Comité de coordination du GRAP Chaudière-Appalaches
Pour l'ensemble des membres du GRAP Chaudière-Appalaches.